## **CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE**

Pour l'agrandissement HOME LES TILLEULS à Monthey

La Ville de Monthey, en collaboration avec le Service cantonal des bâtiments, met au concours le mandat d'architecte et d'ingénieur civil à attribuer dans le cadre de la construction mentionnée en titre.

Organisateur Commune de Monthey

Hôtel-de-Ville 2

CP 512

1870 Monthey 1 Tél. 024 475 76 02 Fax 024 475 76 49

E-mail: ubc@monthey.ch

Type de procédure ouverte

Type de marché services

Objet du marché attribution de mandat d'architecte et d'ingénieur civil sur la base

d'un concours de projets

Informations réalisation d'une extension de 40 lits supplémentaires

Date de réalisation remise des projets : 26 février 2016

Langue de la procédure français

Exigences économique Le concours est ouvert aux groupes formés obligatoirement

d'un architecte responsable du groupe et d'un ingénieur civil.

Les architectes, respectivement les ingénieurs civils,

techniques et garanties

financières

doivent être inscrits sur la liste permanente d'un canton suisse, ou diplômés d'une école d'architecture de niveau universitaire, ou d'une école technique supérieure, ou titulaire d'un titre équivalent d'une école étrangère, ou inscrits au registre suisse A ou B, ou répondant aux exigences de la liste permanente du canton du Valais, fixées par le service social de la protection

des travailleurs.

Président du jury M. Philippe Venetz, Architecte cantonal SBMA

Membres M. Daniel Moulin, Conseiller municipal

M. Christian Multone, Conseiller municipal

Mme Emilie Chaperon, Architecte de la Ville de Monthey M. Christophe Schaller, Directeur du Home Les Tilleuls

M. Alexandre Clerc, Architecte HES/SIA

Mme Anne-Catherine Javet, Architecte EPFL/SIA/FAS

M. Philippe Meier, Architecte EPFL/SIA/FAS

M. Miguel Fernández Ruiz, Dr ès Sciences/ingénieur civil UPM

Suppléant non professionnel M. Jean-Jacques Rochel, Infirmier chef du Home Les Tilleuls

Suppléant professionnel M. Laurent Mayoraz, Architecte SBMA

Expert Mme Amélie Reymond, Ingénieure du Service de la santé

publique

Secrétariat le secrétariat sera assuré par la Commune de Monthey

Documents de l'appel d'offres le programme du concours peut être consulté sur le site internet

www.monthey.ch

Les documents du concours sont disponibles à partir du 03.11.15. La documentation complète du concours sera remise par courrier postal après réception de l'inscription complète.

Inscription se fait par lettre recommandée auprès de l'organisateur avec la

mention "Concours d'architecture agrandissement Home Les Tilleuls à Monthey", accompagnée de l'attestation du versement

de fr. 300.00 sur le compte postal no :

19-278-2 IBAN CH 32 0900 0000 1900 0278 2 avec la mention "Concours des Tilleuls"

jusqu'au 18 décembre 2015

Accord OMC l'adjudication n'est pas soumise à l'accord OMC

Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours dans les dix jours dès sa publication auprès de la Cour de droit public du Tribunal cantonal à Sion.

Monthey, le 23 octobre 2015

Commune de Monthey